N°18 HORS-SÉRIE FÉVRIER-MARS 2024

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
www.mayotte.fr

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental



DES AMBITIONS AUX PROJETS

Édité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

Directeur de publication : Ben Issa Ousséni **Directrice de la rédaction :** Dr Hidaya Chakrina **Coordination et rédaction :** Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Soibrina Ahmed-Haroussi, Chimène Bouchourane **Couverture :** Saïd Ibrahim
Conception graphique : Saïd Ibrahim **Suivi administratif :** Roufianti Saïd **Photographies :** Assani Moussa, Mouhamadi Moussa-Miradji, Cg976, Banque d'image de Mayotte
Impression : Imprimah **Exemplaires :** 2000 **Dépôt légal :** février 2024 **Issn :** 2261-2408

dir.com@cg976.fr • **Téléphone :** 0269 66 11 60 • **Par courrier :** 115, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 , 97645 MAMOUDZOU CEDEX

DIRCOM 976

MAYOTTE 2024, VUE PAR LE DÉPARTEMENT



Édito :
Mayotte, l'ambitieuse

Au commencement, il y avait l'ambition, cette audace de se projeter dans l'avenir, celui de notre territoire, malgré les contraintes sociodémographiques et la situation migratoire que nous connaissons. Oui, Mayotte se pense car elle connaît ses atouts, comme son potentiel. Et le Département, conscient de son rôle de moteur dans cette réflexion sur le territoire, entend bien répondre aux impératifs économiques et financiers attendus, que ce soit pour les chantiers, afin de favoriser la relance de la commande publique ; que ce soit pour soutenir la population dans ses doléances auprès du gouvernement, s'agissant des missions régaliennes. Oui, «Mayotte l'ambitieuse» veut se donner les moyens et les conditions pour que ses habitants vivent en paix et en sécurité. Ensemble, unis, nous atteindrons cet objectif.

Ben Issa Ousséni,
Président du Conseil départemental de Mayotte

Le président du Conseil départemental de Mayotte, Ben Issa Ousséni, partage avec conviction sa vision pour l'avenir de l'île. S'engageant résolument dans une démarche d'unité, il exprime sa ferme volonté d'impliquer l'ensemble des élus départementaux dans la concrétisation de projets politiques majeurs. Parmi ces initiatives, la toute nouvelle «Task force sécurité» a vu le jour à la fin de l'année 2023, afin de renforcer la lutte contre la violence par des mesures urgentes ; les élus ont aussi contribué activement au projet de Loi Mayotte. Dans un appel pressant à l'État, le président exhorte à intensifier la politique de lutte contre l'insécurité, soulignant la nécessité de restaurer les règles pour préserver l'unité et la cohésion de l'île.

Bilan 2023 et Projets 2024-2028 : un Engagement Fort

Le président dresse un bilan détaillé de l'année 2023, mettant en avant l'octroi de près de **15 millions d'euros en cofinancement des projets communaux**, ainsi qu'une contribution significative de **7 millions d'euros pour stimuler l'économie locale**. Ce bilan témoigne d'un engagement soutenu envers le développement de l'île, avec des investissements notables dans divers secteurs.

Les **chantiers majeurs** ont été l'épicentre des actions menées en 2023. Des travaux de rénovation spectaculaires du quai n°1 du port de Longoni, l'arrivée de nouvelles barges, et la concrétisation de projets tels que les PMI de Mtsamboro,



Koungou, et le Centre social d'Iloni illustrent une gestion dynamique des infrastructures départementales.

Le président met en lumière **l'engagement exceptionnel du département dans le domaine social et le soutien à la jeunesse**. Un budget record de 75 millions d'euros a été consacré à l'ASE-PMI, et une attention particulière a été portée à l'aide aux personnes les plus fragiles, avec un montant record de 20 millions d'euros alloué à l'APA (aides personnalisées à l'autonomie).

Le **redressement financier du département**, en partie attribué au soutien financier du gouvernement, constitue également un point crucial de ce bilan 2023. Le président exprime sa gratitude envers le gouvernement pour ce soutien, et formule le vœu que cette collaboration se poursuive au-delà de 2024, permettant au département d'assumer pleinement ses compétences. ■

Les Grands Projets de 2024 : Un tournant pour Mayotte

En se projetant vers l'avenir, le président dévoile avec enthousiasme les grands projets prévus pour 2024. Ces derniers couvrent divers domaines, notamment les **équipements sportifs, les infrastructures, et la coopération régionale**. Ils représentent un **investissement majeur de plus de 86 millions d'euros**, avec des livraisons prévues principalement en 2026, marquant ainsi un tournant significatif pour le territoire.

Le président aborde également les orientations stratégiques pour les années à venir. Sur le plan économique, il souligne l'importance de la croissance économique et identifie des **secteurs clés tels que l'agro-transformation, l'économie bleue, et les énergies renouvelables.**
Dans le domaine de l'aménagement du territoire, des projets de désenclavement sont

> **« Les décisions à prendre façonneront Mayotte pour les 15 prochaines années »**

annoncés, mettant l'accent sur la **mobilité, les liaisons maritimes internationales, et l'amélioration de la desserte aérienne**. Sur la dimension géostratégique, le président insiste sur l'importance de la coopération avec les voisins de Mayotte. Il évoque la création de compagnies maritimes régionales et souligne la **nécessité de renforcer les relations avec les partenaires régionaux**. La gestion des fonds européens Interreg canal du Mozambique est également présentée comme une opportunité majeure pour renforcer ces liens. En conclusion, le président qualifie 2024 d'année charnière pour la mandature : «Les décisions à prendre façonneront Mayotte pour les 15 prochaines années.» Pour ce faire, il faudra mettre en œuvre le plan de mandature en se basant sur des documents stratégiques du territoire, tout en invitant à un débat ouvert pour trouver des solutions innovantes. C'est en agissant collectivement que nous pourrons faire de Mayotte un territoire florissant et résilient. ■

Des mesures annoncées pour résoudre la crise sociale à Mayotte



Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, accompagné de la ministre déléguée aux Outre-mer, Marie Guévenoux, ont révélé des mesures décisives pour répondre aux revendications de la population mahoraise, lors de leur visite à Mayotte le 11 février 2024.

Ces mesures comprennent **la fin du droit du sol et du titre de séjour territorialisé,** visant à contrôler l'immigration et à apaiser les inquiétudes liées à l'afflux de migrants. Deux semaines après, Marie Guévenoux est revenue à Mayotte pour annoncer la mise en œuvre rapide de certaines mesures, notamment l'interdiction de vente de machettes aux délinquants et le lancement prévu de l'opération **Wuambushu 2 en avril 2024**, dans le but de restaurer la paix et la sécurité sur l'île. Sa présence lors de la cérémonie de prise de fonctions du préfet de Mayotte et ses échanges avec les élus locaux témoignent de l'engagement du gouvernement à travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour résoudre les défis auxquels est confrontée Mayotte.

À la suite de ces visites ministérielles, une **importante réunion s'est déroulée, le 29 février 2024,** rassemblant les élus locaux, les Forces vives de Mayotte et le service cadial, présidée par Ben Issa Ousséni, président du Conseil départemental de Mayotte : celle-ci a marqué un tournant dans la gestion de la crise.

Cette réunion, concomitante à la **levée des barrages** qui paralysaient l'île depuis des semaines, a permis un bilan des actions entreprises jusqu'à présent et a souligné la nécessité d'une collaboration continue entre l'État et les acteurs locaux, pour assurer un avenir plus stable et prospère à Mayotte.

Un comité de travail sera mis en place pour suivre les prochaines étapes et assurer une coordination efficace entre les différentes parties prenantes. En somme, ces annonces et réunions marquent un pas vers la résolution des problèmes socio-économiques et sécuritaires à Mayotte, témoignant de la volonté des acteurs locaux et du gouverenement de répondre aux besoins et préoccupations de la population mahoraise. ■

Canton de TSINGONI

Authenticité et dynamisme



Population : 20 366 hab.
Superficie : 55,8 km2
Langues : Français, Shimaore

Lieux d'intérêt touristique

Lac de Karihani, Mont Combani, Cascade de Soulou, ancienne usine sucrière de Soulou, plages (Tanaraki, baie de Soulou, Mliha...),Tsingoni Village (Hôtel à Tsingoni), la plus ancienne mosquée en activité de France (datant du XVIe siècle),

Vos élus

Ben Issa Ousséni,
Président du Conseil départemental de Mayotte

Zaounaki Saindou,
Présidente de l'Agence d'Attractivité et de Développement touristique de Mayotte (AaDTM)

Histoire

Situé au centre-ouest de l'île, le canton de Tsingoni est composé de sept villages, regroupés en deux communes : Tsingoni et M'tsangamouji.

Quels sont ces villages ?

Tsingoni (le chef lieu du canton), Combani, M'roalé, Miréréni, Chembenyoumba, Mliha, et M'Tsangamouji.



Selon la tradition, la ville de Tsingoni aurait été fondée au VIIe siècle par la princesse Matsingo ou Moitsingo. Vers 1530, Aïssa ben Mohamed y établit la capitale du sultanat, marquant son apogée avec la construction, en 1538, d'une mosquée royale (désormais la plus vieille mosquée en activité de France, de surcroît classée monument historique). Au XVIIIe siècle, des attaques de pirates et des conflits entre sultanats ont contribué au déclin de la région. M'Tsangamouji, appelée localement Tchanga, a, quant à elle, été peuplée par des Malgaches, après 1875. La région a été un centre agricole et halieutique ; de même, elle abrite une partie des forêts publiques des Crêtes du Nord. Dotée d'une histoire sucrière, à travers le domaine de Soulou, elle se caractérise par une Histoire riche, ainsi qu'une diversité culturelle, malgré les défis historiques et contemporains.



Combani, la 2e ville économique de l'île, avec ses différents commerces, attire tout le centre-ouest et le nord de l'île. On y trouve un nouveau centre commercial, les différentes banques de l'île, la retenue collinaire, le RSMA et le golf de l'île. Parmi les lieux attractifs du canton, on retrouve le Mont Combani, accessible pour des randonnées, ainsi que des chambres d'hôtes. Des lieux touristiques et historiques sont également accessibles dans le canton, tels que la fameuse mosquée de Tsingoni, l'ancienne usine sucrière et la cascade de Soulou. ■

Sport

« Lorsque l'on parle handball, les Mahorais pensent immédiatement au canton de Tsingoni car c'est leur sport ! »

Les équipes masculines et féminines de handball du canton de Tsingoni ont connu des temps forts récemment. L'ASC Tsingoni a remporté le bronze aux finalités handball ultramarins, tandis que le CH Combani a gagné la coupe de Mayotte 2023. À elles deux, ces équipes ont eu 21 joueurs sélectionnés pour l'équipe mahoraise de handball aux jeux des îles 2023, qui en comptait 29.



Le CH Combani a notamment obtenu deux troisièmes places consécutives aux coupes des champions de l'océan Indien pour les hommes et huit titres consécutifs de championnes de Mayotte pré-nationale pour les femmes. ■

...